

Groupe Mapping ESEF

Animation Astrid Montagnier KPMG et Thomas Verdin BM&A

Supports préparés avec Morgan Gicquel Deloitte et Marc Houllier Corporatings

Réunion

**SEPTEMBRE
2023**

Fil rouge de la réunion

1/ Tour de table

- Actualités

2/ Evolutions 2023

- Formats de Dépôts (instructions AMF)
- Reporting Manual (version ESMA 2023)
- Taxonomies et pratiques (exercice 2023)

3/ Divers

Instructions AMF 2007-03/2018-21

Modifications des instructions 2007-03 de l'AMF sur les modalités de dépôt de l'information réglementée et 2019-21 sur les modalités de dépôt des prospectus et URD, publiées le 28 juillet 2023

L'annexe 2 et l'annexe 5 respectivement présentent les formats de dépôt des versions « officielles » des RFA / URD / RFS (dépôt auprès de l'AMF et sur publication sur le site internet de l'émetteur) et des versions « non officielles ».

Les émetteurs ont désormais la possibilité de déposer un RFS (ou URD valant RFS ou amendement valant RFS) sous format ESEF.

[Modalités de dépôt de l'information réglementée par voie électronique | AMF \(amf-france.org\)](#)

[Modalités de dépôt et de publication des prospectus | AMF \(amf-france.org\)](#)

Modifications apportées le 28 juillet 2023

À compter de juillet 2023, les émetteurs ont la possibilité de déposer leur rapport financier semestriel (« RFS »), leur document d'enregistrement valant RFS (ou amendement valant RFS) au format ESEF (soit au format XHTML avec tags XBRL en cas de comptes consolidés en IFRS ou au format XHTML dans les autres cas).

Cette instruction a été mise à jour pour permettre le dépôt des RFS au format ESEF.

Un tableau détaillé est ajouté en annexe de cette instruction afin de clarifier les formats et langues des DEU et rapports financiers annuels déposés auprès de l'AMF.

Notes en réunion

Les émetteurs présents n'ont pas prévu de publier le RFS au format ESEF:

- rédaction donc mapping spécifique;
- processus additionnel de tagging, dans des délais réduits;
- conversion PDF vers ESEF dans la plupart des cas.

La question d'un dépôt xHTML (partager le format technique et la charte de présentation associée) est envisagée (pour les émetteurs qui auraient investi dans un dispositif xHTML natif)

Publication ERM version 2023

Selon ESMA:

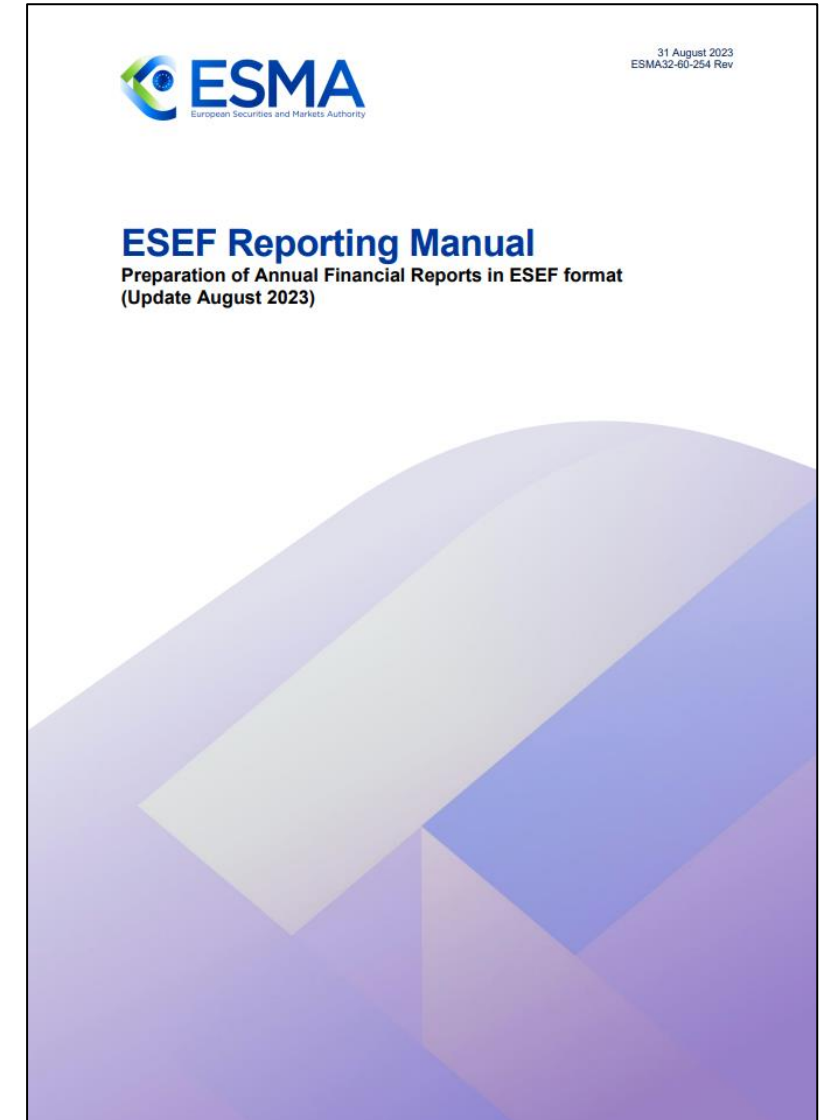
Améliorations techniques

- clarifier le format des images incluses dans le rapport
- mettre à jour les références au Data Type Registry
- clarifier l'application de Calculation 1.1

Autres clarifications :

- utilisation de la taxonomie 2023 par extension
- explications sur le macro-balisage et les niveaux de lisibilité

[ESMA updates the European Single Electronic Format Reporting Manual \(europa.eu\)](https://europa.eu/esma/press-room/2023/08/esma-32-60-254-rev)



Notes en réunion

Les modifications techniques dans l'ERM sont à prendre en compte par les éditeurs.

Les clarifications doivent éviter :

- les warnings sur les formats d'image lors de la validation;
- l'usage d'anciens préfixes sur les types de données;
- des formats non standard sur les calculations (pas d'anticipation Calc 2.0).

Il est rappelé plus globalement que les liens de calculs doivent être mieux formalisés, notamment entre les colonnes (voir plus loin).

Les modifications sur le macro-balisage (notamment les illustrations pour lesquelles il est désormais précisé que leur interprétation ne doit porter que sur sujet illustré, et pas sur le multi-balisage en général) laissent comprendre qu'il n'y a pas de remise en question de la granularité communément admise l'an dernier pour définir les sections balisées.

L'appel à la lisibilité des zones balisées, en particulier les tables (« *meaningfully transcribed* »), laisse comprendre que l'ESMA n'exige pas de structuration technique « table », mais attend des efforts renforcés pour que leur contenu reste compréhensible (en particulier, pouvoir identifier dans quelque colonne s'inscrit un montant, ce que la présence de montants « à vide » ou de séparateurs de milliers sous forme d'espace peut empêcher).

Points de discussion suite mise à jour du manuel de reporting

- **1.2.2** : Extension reproduisant le tag **PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets** de la taxonomie 2023 lorsque la rubrique des immobilisations comprend les droits d'utilisation IFRS 16
- **1.9.1** :
 - Le RM ne se positionne pas sur l'inclusion des politiques comptables à l'intérieur des concepts de disclosures
 - Le RM ne se positionne pas sur le niveau de granularité auquel il faut descendre dans un tableau

Note 2. Finance income and cost			Disclosure of finance income (cost) [text block]
			Disclosure of finance income [text block]
			Disclosure of finance cost [text block]
In millions EUR	2021	2020	
Interest expense	100	100	Disclosure of finance cost [text block]
Other	50	50	
Total finance cost	150	150	
Interest income	100	100	Disclosure of finance income [text block]
Other	50	50	
Total finance income	150	150	

Notes en réunion

Le RTS appelle à utiliser en guidance 1.2.2 une extension pour un concept présent dans une taxonomie IFRS publiée mais non encore intégrée à ESEF en le construisant en tout point identique au concept de cette taxonomie et fournit dans la mise à jour 2023 en exemple de sa guidance le tag **PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets** de la taxonomie IFRS 2023.

Dans la taxonomie IFRS/ESEF 2022, on admet **PropertyPlantAndEquipment** indifféremment en incluant ou non les droits d'usage **RightofuseAssets** (ROU).

Lorsqu'un émetteur utilise la taxonomie 2022, utiliser une extension **PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets** permet la conformité à la guidance 1.2.2 et à son exemple et clarifie la compréhension du contenu pour les utilisateurs de données. Il faut alors ancrer wider à **NoncurrentAssets** sauf exceptions, avec en composante narrower **PropertyPlantAndEquipment** et **RightofuseAssetsThatDoNotMeetDefinitionOfInvestmentProperty**.

Plusieurs participants du groupe estiment que l'utilisation de **PropertyPlantAndEquipment** reste possible dans les rapports 2023 pour une rubrique incluant les ROU en application de la taxonomie ESEF 2022, au motif que **PropertyPlantAndEquipment** n'est pas une extension et que la guidance 1.2.2 ne s'impose pas.

A suivre : attentes AMF, positions des auditeurs

Points de discussion suite mise à jour du manuel de reporting

- 2.2.6 : Précisions sur la lisibilité

Guidance 2.2.6 Readability of the information extracted from Technical constructions of a block tag [last updated: August 2023]

ESMA has noted that due to mechanics of producing XHTML documents, some narrative blocks extracted from such documents to an XBRL instance may not be formatted in a manner that is exactly the same as the full document when looked at in isolation (such as, but not limited to, lost table structures, applied styles, different line breaks). The result is that the extracted information is not legible and clear.

ESMA is of the opinion that block tagging in ESEF should be able to designate meaningful fragments of a well-formed XHTML that are extracted into XBRL for processing. That means that the extracted information, when displayed outside the context of the original document, resembles the original document in legibility and clarity as the semantic structure but not necessarily in the style is maintained.

Due to mechanics of producing XHTML documents, some narrative blocks extracted from such documents to an XBRL instance may not be formatted in a manner that is exactly the same as the full document when looked at in isolation (such as, but not limited to, lost table structures, applied styles, different line breaks). The limitations in these transformation mechanics are known and understood by the XBRL community who are will be monitoring the evolution and possible improvements in these mechanics.

Additionally in any case, issuers should ensure that the text content of the information extracted/rendered in the tag:

- presents the words and numbers in the same order and is as legible and clear as the human readable report;
- where there is space between words and numbers in the source text, there is at least some space retained in the text block (i.e. “intangible assets 3m EUR” should not become “intangibleassets3mEUR” after extraction); and,
- information that is contained in tables in the human readable report is meaningfully transcribed in the extracted tagged information.

- Autres ?

Notes en réunion

Une attention particulière devra être portée sur la lisibilité des zones balisées.

Idéalement, un maximum sera réalisé par les outils de préparation/conversion ESEF.

Mais certaines solutions pourraient imposer des contraintes de rédaction / présentation sur les sources avant conversion.

Le groupe prévoit d'analyser lors de sa prochaine réunion des exemples pour partager une grille commune sur ce qui est suffisamment ou insuffisamment lisible (et identifier le cas échéant les améliorations à apporter).

Calculs entre colonnes : retraitements de capitaux propres

Rappel de la guidance 3.4.1

Furthermore, parent-child relationships between domain members in presentation linkbases should be defined as if they were calculation linkbase links between line items (i.e., lower level elements contribute to upper level element with weight +1). If different weights apply, all domain members should be presented on the same level.

For example, the following structure in the presentations linkbase:

```
Equity [member]
    equity attributable to owners of parent [member]
        issued capital [member]
        share premium [member]
        retained earnings [member]
    non-controlling interests [member]
```

informs that a line item (e.g. 'issued capital') referring to 'equity [member]' of 'components of equity [axis]' dimension equals the sum of this line item value for 'equity attributable to owners of parent [member]' and 'non-controlling interests [member]', etc. This rule concerns only the presentation linkbase. Definition linkbase relationships between domain members are used solely for dimensional validation purposes.

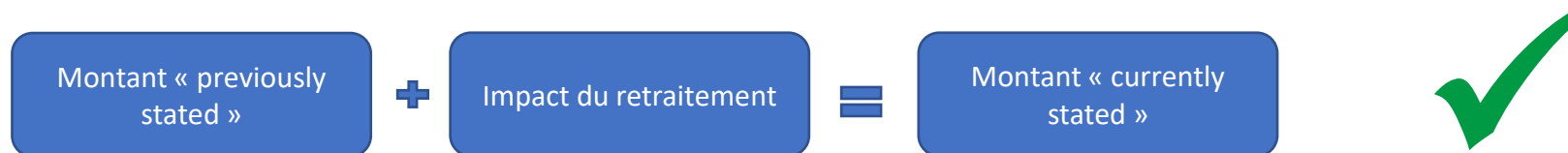
If different weight applies in calculation between domain members (e.g. '-1'), all domain members should be presented on the same level so that this check is not executed.

Calculs entre colonnes : retraitements de capitaux propres

Application aux retraitements rétrospectifs - changement de politique comptable, amendement ou nouvelle norme (dispositions IAS 8 par défaut), correction d'erreur, application décision IFRS IC

Retrospective application and retrospective restatement [axis]	axis
Currently stated [member]	member[default]
Previously stated [member]	member
Increase (decrease) due to changes in accounting policy and corrections of prior period errors [member]	member

Application de la guidance 3.4.1 si la base de présentation est présentée comme ci-dessus

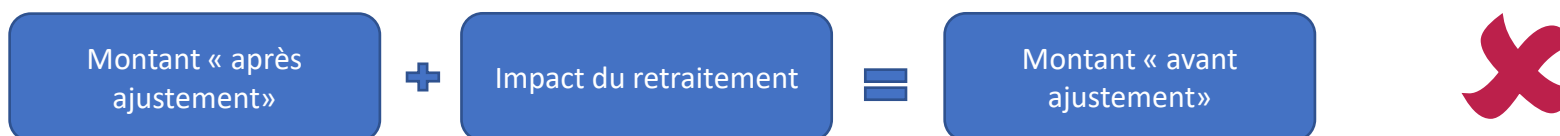


Calculs entre colonnes : retraitements de capitaux propres

Application aux retraitements cumulatifs : amendement ou nouvelle norme (dérogation par rapport à IAS 8 dans les modalités transitoires), première application hyperinflation dans les comptes consolidés

Cumulative effect at date of initial application [axis]	axis
Opening balance before adjustment, cumulative effect at date of initial application [member]	member[default]
Increase (decrease) due to changes in accounting policy required by IFRSs, cumulative effect at date of initial application [member]	member
Opening balance after adjustment, cumulative effect at date of initial application [member]	member

Application de la guidance 3.4.1 si la base de présentation est présentée comme ci-dessus



➡ Base de présentation à ajuster ?

Notes en réunion

Une attention particulière devra être portée aux relations de calcul dans les états primaires.

Les liens de calcul entre colonnes sont à formaliser dans la table de lien de présentation (*presentation linkbase*) des dimensions /membres :

- un membre père dans la présentation est la somme des membres fils;
- s'il n'y a pas de relation d'addition, les membres sont en « râteau » dans la présentation;
- les tables de présentation de la taxonomie standard IFRS ne respectant pas la règle ESMA sur leur interprétation pour décrire les calculs, elles ne doivent pas être reprises par défaut (cf. exemple du retraitement cumulatif).

A statuer - Hiérarchie XBRL France

Reprise des points identifiées en juin :

- Contenu du tag **DisclosureOfGeneralInformationAboutFinancialStatementsExplanatory** => à limiter à IAS 1.51 ?
Quid des autres informations générales/faits marquants non classables par nature ?
Tag volontaire **DisclosureOfAdditionalInformationExplanatory** à promouvoir ? (référence IAS 1.112c *The disclosure of additional information that is not presented elsewhere in the financial statements, but that is relevant to an understanding of them.*)
- Contenu du tag **DisclosureOfEmployeeBenefitsExplanatory** (idem tag miroir au P&L ? limité à IAS 19 qui est sa référence ?)
- Parent de **DescriptionOfAccountingPolicyForDiscountsAndRebatesExplanatory** à revoir (utilisé pour les rabais fournisseurs dans la grande distribution => tags revenus pas appropriés en parent dans ces cas)
- **Événement post clôture / normes non encore appliquées** => possible/obligatoire de faire des rattachements par nature ?
- **VOIR FICHER XLS**

Notes en réunion

Un fichier commenté de la hiérarchie des macrobalises préparée l'an dernier est circularisé.

Il met en évidence des propositions d'évolutions :

- changement de taxonomie (ESEF 2022 au lieu ESEF 2021) et application obligatoire au 1^{er} janvier 2023 de l'amendement IAS 1 sur les politiques comptables avec en particulier 2 blocktags revus (monstertag et balise des principes comptables)
- retour d'expérience.

Le groupe est invité à commenter/compléter cette première proposition, pour discussion lors de la prochaine réunion.

Autres points ouverts

Tagging	Positions Cac sur les calculs dupliqués qui génèrent des inconsistencies ?
Block tags	Informations ayant la nature de notes comprises dans les états primaires
Mapping	Mapping des "dettes financières" au bilan (suite sujet bank overdraft)
Block tags	Balisage des informations hors des comptes consolidés
Tagging	Ancrage des extensions de membres
Mapping	Libellé des extensions vs libellé papier des rubriques
Block tags	Mise à jour de la hierarchie XBRL France/ améliorations : Notes, GeneralInformation, AdditionalInformation, EmployeeBenefit, Prepayments/accruedExpense, Rebates
Block tags	Comparaison de la pratique d'utilisation des block tags France vs Europe et évolutions à en tirer ?
Mapping	Utilisation d'extensions pour concepts créés en taxonomie 23 ou maintien des concepts existants ?
Tagging	Nécessité de couvrir l'exhaustivité des calculs (doubles calculs)
Mapping	Identification des situations où une adaptation des états financiers format "papier" serait bienvenue pour mieux se prêter au balisage (états primaires et notes)
Mapping	Mapping au niveau le plus précis : sur la base du contenu effectif ou du contenu par principe ?
Mapping/tagging	Prise en compte des points figurant en lettre d'affirmation des cac
Mapping	Evolution du mapping des groupes banque/assurance avec notamment l'introduction IFRS 17 : - impacts sur l'usage des dimensions ? - point d'attention sur les retraitements de capitaux propres (parfois combinaison impact rétrospectif + cumulatif) - quid utilisation erronée du tag d'OCI au P&L - Reco ANC sur le balisage caduque